

5 RDM

Société à responsabilité limitée au capital de 15.000 euros
Siège social : 5, rue de Montfort - 35000 RENNES
489 697 334 RCS RENNES

(ci-après désignée la « **Société** »)

* * * * *

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE

La soussignée,

La société HOLDOZ
Siège social : 5 rue du Champ Jacquet 35000 RENNES
Immatriculation : RCS RENNES 511 646 200
Représentée par M. David OZDEMIR, en sa qualité de Gérant

Propriétaire de la totalité des 150 parts composant le capital social de la Société,

Associée unique de ladite Société,

Connaissance prise de l'ordre du jour suivant :

- **Modification de la date de clôture**
- **Modification corrélative des statuts**
- **Nomination du Président**
- **Pouvoirs à donner**

A pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'associée unique,

Décide de modifier, à compter de ce jour inclusivement, la date de clôture de l'exercice social en la décalant du 31 août au 31 octobre de chaque année.

L'exercice social en cours, qui s'est ouvert le 1^{er} septembre 2024, aura donc une durée exceptionnelle de 14 mois sera clos le 31 octobre 2025.

DEUXIEME DECISION

En conséquence,

L'associée unique **décide** de modifier l'article 16 des statuts comme suit :

« **ARTICLE 16 – ANNEE SOCIALE**

L'année sociale commence le 1^{er} novembre et expire le 31 octobre de chaque année.

Par exception, l'exercice ouvert le 1^{er} septembre 2024 aura une durée exceptionnelle de 14 mois et sera clos le 31 octobre 2025. »

Paraphe



TROISIEME DECISION

L’associée unique **donne** tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités de dépôt et autres qu’il appartiendra.

* * * * *

Le présent acte sous seing privé, constatant les décisions de l’associée unique sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social de la Société.

* * * * *

Mentions relatives à la signature électronique (DocuSign)
La soussignée requière du rédacteur des présentes que le présent acte soit signé **par voie de signature électronique via l'application logicielle « DocuSign »** en application des articles 1366 et suivants du Code civil.
La soussignée dispense le rédacteur des présentes d'établir un exemplaire original du présent acte par signataire, par dérogation expresse aux dispositions de l'article 1375 du Code civil.
En conséquence, il est reconnu et pleinement accepté par la soussignée que l'existence, l'origine, la réception, la consistance et l'intégrité du présent acte seront pleinement et suffisamment établies à l'égard du signataire par la transmission électronique de celui-ci. Le présent acte entrera en vigueur à la date de signature par la soussignée.

L'ASSOCIEE UNIQUE	Signature
La société HOLDOZ représentée par M. David OZDEMIR	Signé par : David OZDEMIR F33B0BD3C33E46B... 31-07-2025 13:33:45 CEST